Coopération entre assemblées : basée sur des lois ou sur de l'amour ?

Lors d'une période de travail en Australie, j'ai eu beaucoup de contacts avec des personnes qui voulaient limiter sérieusement la coopération entre assemblées. A ce sujet, j'ai écrit trois ouvrages (aujourd'hui en rupture de stock). En étudiant cette question, j'ai appris, premièrement, que ceux qui imposent ces limitations ne sont pas toujours d'accord entre eux en ce qui concerne la définition de ce qu'ils appellent "le schéma du Nouveau Testament pour la coopération entre assemblées". Avant de discuter de la question avec l'un d'entre eux, je devais d'abord apprendre son point de vue particulier.

Deuxièmement, et plus important, j'ai appris qu'il n'existe dans le Nouveau Testament aucun plan officiel de coopération entre assemblées. L'enseignement du Nouveau Testament sur l'Eglise et sur son autonomie locale exclut, bien entendu, que les assemblées coopèrent pas le biais d'organisations humaines ou même d'organisations ecclésiastiques. Mais à part cela, aucune directive "exclusive" de coopération entre assemblées n'est donnée.

Certains essaient de trouver, dans la collecte "en faveur des pauvres qui sont parmi les saints de Jérusalem" (Rm 15.26), un modèle indiquant que l'Eglise ne doit jamais s'occuper d'autres que les siens. Mais Actes 11.27–30 ne dit pas que *l'Eglise* d'Antioche a envoyé de l'aide à *l'Eglise* de Jérusalem, mais plutôt que "les disciples" à Antioche ont envoyé cette aide. Il s'agissait sans doute d'un geste au niveau de toute l'assemblée, mais pas nécessairement. Pourquoi alors insister que le passage impose un modèle exclusif exigeant une coopération d'assemblée à assemblée, et pourquoi condamner ceux qui ne suivent pas exactement ce modèle ?

Lorsque nous regardons le contexte d'Actes 11.27–30 (y compris 11.22), nous ne voyons qu'un modèle général : 1) une assemblée ne devrait pas ne penser qu'à ses propres membres, mais aussi aux membres d'autres assemblées ; 2) une assemblée devrait être toujours prête à donner de l'amour et du soutien à d'autres assemblées, selon les circonstances et les opportunités.

LA FAMILLE DES HERODES

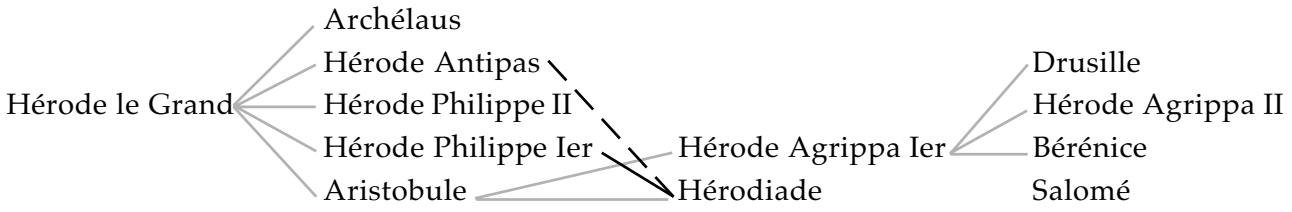

Sont mentionnés ici seuls ceux de la famille des Hérodes qui touchent directement notre leçon. Chacun des enfants d'Hérode le Grand avait une mère différente, exceptés Archélaus et Hérode Antipas, nés de la même femme. Des douze personnes dans ce schéma, seul Aristobule n'est pas mentionné dans le Nouveau Testament. Salomé est nommée indirectement dans Matthieu 14 et Marc 6 comme "la fille d'Hérodiade".

——— indique relation directe dans la famille des Hérodes
— — indique mariage entre Hérode Antipas à Hérodiade, sa nièce
——— indique mariage entre Hérode Philippe Ier à Hérodiade, sa nièce

© VERITE POUR AUJOURD'HUI, 1996, 2006
Tous Droits Réservés